

LES DIFFÉRENTS PÔLES DE COMPÉTITIVITÉ EN AUVERGNE

Un pôle de compétitivité se définit comme la combinaison, sur un territoire donné, d'entreprises, de centres de formation et d'unités de recherche, engagés dans des projets communs au caractère innovant, et disposant de la masse critique permettant une visibilité internationale.

Cette politique s'inscrit dans les objectifs fixés par les sommets européens de Lisbonne et de Göteborg, réaffirmés au Conseil européen de Bruxelles les 22 et 23 mars 2005, plaçant la recherche et l'innovation au centre de la stratégie de croissance durable et de création d'emplois en Europe.

L'appel à la candidature pour obtenir le label « pôle de compétitivité », lancé le 4 décembre 2004 par le gouvernement de Jean-Pierre Raffarin, avait suscité 105 projets en provenance de toutes la France et de tous les secteurs économiques. Néanmoins 66 projets seulement ont été labellisés par le Comité Interministériel d'Aménagement et de compétitivité du Territoire, un an après.

Les enjeux des pôles de compétitivité :

- valoriser la créativité française
- développer la croissance et la compétitivité de l'économie française
- conforter sur des territoires des activités à fort contenu technologique
- Accroître l'attractivité de la France
- favoriser l'emploi et lutter contre les délocalisations

Les pôles de compétitivité en Auvergne sont actuellement au nombre de trois et sont intitulés : - VIAMÉCA

- INNOVATION DANS LES CÉRÉALES

- VIANDES ET PRODUITS CARNÉS

Chacun de ces pôles a le statut juridique d'association de loi 1901.



VIAMECA

Viaméca est réparti sur l'ensemble du massif central à travers trois sites : Clermont-Ferrand, Saint-Étienne et Limoges. Ce pôle transrégional est né de la fusion de deux projets portés par la Loire et l'Auvergne, l'un et l'autre sur le thème de la mécanique, plutôt auto chez nos voisins, et plutôt aéronautique dans le Puy-de-Dôme. (source : infos magazine, 19/12/2005 p : 6) Néanmoins la DRIRE Auvergne est porteur de projets au niveau de l'Etat.

Ambitions et stratégie :

Le pôle ViaMeca a pour objectifs prioritaires de :

- Engager les entreprises concernées par ces domaines d'action à conduire des projets collaboratifs associant étroitement la R&D et les industriels afin de gagner face aux mutations industrielles, à la mondialisation et à l'intégration des technologies.
- Aider les entreprises à passer d'une logique de conception et de fabrication de produits industriels à une logique d'ingénierie et de création industrielles par l'anticipation, la mise en réseau et l'accélération de l'innovation. Cette ingénierie collaborative, fondée sur l'innovation, permettra le développement collectif des actions de production et la réduction drastique du cycle de relation client/fournisseurs entre les partenaires industriels.
- Concrétiser un leadership international de l'industrie de la mécanique.

Viaméca a pour vocation d'intervenir sur les sphères :

- de la logique industrielle
- du développement de la R&D¹, des nouvelles technologies et de la recherche

¹ Recherches et développement

- ***une logique industrielle dont les objectifs sont :***

- x donner la possibilité aux entreprises mécaniques de l'espace central de répondre aux attentes des donneurs d'ordre européens en matière de :
 - Innovation (solutions innovantes)
 - Qualité / coût/ délai
- x Pour cela Viaméca apportera des moyens de fédération et d'organisation à l'interface entre donneurs d'ordre

- ***une logique de développement de la R&D dont les objectifs sont :***

- Constitution d'un leadership sur des technologies industrielles de ruptures: découpage adiabatique, technologies des poudres, traitement de surface
- Intégration continue de technologies performantes notamment celles liées à l'éco-conception
- Accompagnement des mutations industrielles (gestion, méthodologies, management)
- Renforcement du réseau des plate-formes technologiques et promotion de nouvelles plateformes sur les technologies de pointe.

Augmentation de l'impact industriel

- Multiplication des Unités Pilotes –prototype industriel fonctionnant pour le compte d'un groupement d'industriels
- Accompagnement des compétences et des fonctions d'études

Le siège de Viaméca se situe à la CCI de Saint-Etienne (Loire) et le secrétariat se trouve dans l'enceinte de la CCI Clermont-Ferrand Issoire. Cependant l'association se localise dans différents départements Auvergne, Rhône-Alpes, Centre, Languedoc-Roussillon, Limousin, Midi-Pyrénées.



INNOVATION DANS LES CEREALES : (Biotechnologies Végétales)

« Céréales Vallée » est la structure de gouvernance du pôle de compétitivité « Innovation dans les Céréales ».

Ambitions et stratégie :

Le pôle « Innovation dans les Céréales » se propose de contribuer à relever un triple défi :

- Améliorer la compétitivité des productions les plus spécialisées en proposant des qualités et des fonctionnalités renouvelées,
- Améliorer la compétitivité des productions de commodités en proposant des solutions permettant de satisfaire, au meilleur coût, la demande des industries alimentaires et non alimentaires,
- Améliorer la gestion des ressources naturelles et optimiser l'impact de l'agriculture sur notre environnement.

Il se positionne donc à la fois en amont de la filière dans le secteur des semences et en aval dans le domaine de la recherche de nouvelles utilisations pour les céréales.

La zone de recherche et développement d'Innovation dans les céréales comprend les bassins de Clermont-Ferrand, Thiers et Yssingeaux. Les projets qui y sont menés sont éligibles aux aides des pouvoirs publics : exonérations fiscales, diminutions des charges sociales et subventions. Ce pôle, qui prévoit des investissements substantiels et ambitionne la création d'emplois dans les années à venir, représente une opportunité de développement pour la région Auvergne.

Fondé sur un historique fort de collaboration entre deux partenaires, Limagrain et l'INRA (Institut National de la recherche Agronomique), le pôle de compétitivité « Innovation dans les Céréales » regroupe désormais de nombreux partenaires : laboratoires publics, centres de recherche privés, industriels et établissements d'enseignement supérieure d'Auvergne se sont joints au projet afin de fédérer au sein du pôle toutes les forces du secteur céréalier.

(source : dossier de presse, mars 2006, Céréales Vallée et site : www.cereales-vallee.org)

VIANDES ET PRODUITS CARNES

L'ADIV (Association pour le développement de l'Institut de la viande : organisme de formation, centre technique de la filière viande) est constituant du pôle de compétitivité Viande et Produits Carnés et héberge sa cellule de gouvernance.

Le pôle de compétitivité « Innovianandes » est à dominante technologique. Il est défini par les besoins scientifiques et techniques du secteur de l'abattage, de la découpe et de la transformation de toutes les espèces (bovins, porcins, ovins-caprins, volailles) et des secteurs connexes, principalement les équipementiers. [...] Ce pôle est inter-régional et regroupe des acteurs d'*Auvergne, de Bretagne, d'Ile-de-France, du Languedoc-Roussillon, de Midi-Pyrénées et de Rhône Alpes.*

Ambitions et stratégie :

Sept axes stratégiques ont été définis par une enquête menée auprès d'entreprises : sécurité et hygiène, innovation produits, environnement sous-produits, eau, énergie ; facteurs de production et qualité, mécanisation-robotisation-automatisation, image et acceptabilité pour les consommateurs-citoyens, qualités nutritionnelles.

Le pôle vise deux niveaux d'intervention :

- des activités de "recherche-formation-développement-innovation" sur des thématiques nationales
- des problématiques propres au Massif Central portant sur le développement des filières viandes, conjuguées à la localisation de la grande majorité des moyens de R&D.

(source : [site de l'ADIV](#))